

1.

Débitrice: **ACOL TECHNOLOGIES SA**,
rue des Sablières 5-7, **1242 Satigny/Genève**
2.

Remarques: Création de filiales à l'étranger et prise de participations dans le capital de société à l'étranger, ceci dans le domaine de l'optoélectronique; détention et développement de brevets dans le domaine de l'optoélectronique.
Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:
1. L'état de collocation (réf. n° 1);
2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2).
A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:
- vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF).
Sinon, les modifications de l'état de collocation et de l'état de revendication seront considérés comme acceptées. (Réf. n° 2).
Pour tout renseignement:
Sandy Cibrario, tél. 022 388 89 06

Office des faillites
1227 Carouge
(04145274)